

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 avril 2019**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud – BOUQUIGNAD Daniel - ROUSSET Marie France -
MANESCAU Serge SILVA Arlette**

ABSENTS EXCUSÉS : DIAZ Yvan

DATE DE CONVOCATION : 29 mars 2019

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2019 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des CA 2018 / affectations de résultats
 - Communal
 - RME
 - Camping
- Vote des comptes de gestion 2018
 - Communal
 - RME
 - Camping
- Vote des taux d'imposition 2019
- Vote des budgets primitifs 2019
 - Communal
 - RME
 - Camping
- Répartition des rôles et missions des élus
- Questions diverses

Vote des comptes administratifs 2018 / affectations de résultats

M le Maire présente les comptes administratifs des budgets :

- Commune
- Régie municipale d'électricité
- Camping

M le Maire sort de la salle pour le vote.

Le conseil municipal vote les CA et les affectations de résultats à l'unanimité.

Vote des comptes de gestion 2018

M le Maire présente les comptes de gestion 2018 dressés par la comptable publique des budgets :

- Commune
- Régie municipale d'électricité
- Camping

Le conseil municipal vote les CG à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2019

M le Maire propose de maintenir les taux appliqués en 2018.

Taxe d'habitation	taux 2019 : 7.96 %
Taxe foncière (bâti)	taux 2019 : 24.69 %
Taxe foncière (non bâti)	taux 2019 : 102.62 %

Le conseil municipal vote cette proposition à l'unanimité.

Vote des budgets primitifs 2019

M le maire présente le tableau d'amortissement de l'abri container réalisé au camping en 2018.
Le conseil municipal vote cet amortissement à l'unanimité. L'amortissement est intégré au budget du camping à partir de 2019.

M le Maire présente les budgets primitifs 2019

- Commune
- RME
- Camping

Le conseil municipal vote les BP à l'unanimité.

Maison des cimes – marchés de travaux

Monsieur le Maire présente la proposition d'avenant n°2 du lot 2 de l'entreprise ABTP.

Le conseil municipal considère que la Mairie a mis en œuvre l'ensemble des dispositions pour que le chantier se déroule normalement

- mise à disposition du CLAE pour base de vie des ouvriers - électricité à la charge de la commune
- évacuation des gravas sur le parking de la gare. Cela représente une économie de temps et d'argent importante pour ABTP, qui devrait à sa charge évacuer les gravas à Luzenac
- pas de pénalité de retard suite décalage de 2 mois

Le chantier est malgré tout au ralenti.

Le CM demande à M. le Maire de faire un point avec l'architecte et ne valide pas cet avenant.

Création d'un emploi pour accroissement d'activité

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité pour une période de 6 mois du 2 mai au 31 octobre 2019.

Le conseil municipal vote cette proposition à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation de l'expo monumentale au Pas de la Case le 23 mai à 19h.

Arlette SILVA a été contactée par la directrice de la médiathèque du Pas de la Case qui souhaite une présentation de notre initiative.

Le CM et Philippe Grollier le photographe sont invités.

A faire avant cette date :

Soumia / Arlette

Prendre des photos de l'exposition et créer un diaporama

Créer une plaquette de présentation de l'expo qui présentera les clichés (exemple : le plat du Sisca en présentent la vallée la pêche et le ski de rando....)

VMC / Qualité de l'air à école

Daniel BOUQUIGNAUD

- demande un devis à APTÉ pour une maintenance de la VMC
- fera réaliser des études sur la qualité de l'air

Entretien général du village

Intégrer de façon systématique dans le planning des agents un tour de nettoyage quotidien

Rampe d'accès pour PMR épicerie

Réalisation des travaux par l'entreprise ABTP à faire avant juin.

Parcours de santé / terrain de sport / aire de jeux / Piste BMX

Cet espace est agréable et mérite notre attention. L'aire de jeux est un peu à l'abandon, le parcours de santé et la piste BMX sont envahis par la végétation.

Cette zone est intéressante pour les adolescents du village qui pourraient avoir là un lieu sympathique pour se retrouver ensemble.

L'idée est d'organiser une journée citoyenne

- nettoyer
- installer des explications sur le parcours de santé
- mettre table de pique-nique
- et sensibiliser les ados sur cette journée et le potentiel de cet espace.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H15

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux